Identification de la masse d'eau

Mise à jour: Août 2019

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si masse d'eau cours d'eau)
FRAR01	AA CANALISEE DE CONFLUENCE AVEC LE CANAL DE NEUFOSSEE À LA CONFLUENCE AVEC LE CANAL DE LA HAUTE COLME				33,7
SAGE					
Autorités CEMAPI				Cycle DCE	1

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la morphologie de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s) Description (avec quantification)		Source
Cours d'eau navigués	Canal d'intérêt national utile au transport de marchandises qui ne peut faire l'objet d'un transfert de propriété de l'Etat aux collectivités territoriales	AEAP

Commentaires: La masse d'eau est en potentiel écologique moyen et en mauvais état chimique en 2017.

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'hydromorphologie, la masse d'eau peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Proposition de classement en masse d'eau naturelle

Ψ Poursuite du processus de désignation MEFM

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses	Altérations liées à l'usage	
Activités principales Navigation de marchandises			Section 107 VNF : tonnage chargé et déchargé : 984 780 / Tonnage en transit : 2 295 286		
	Navigation de plaisance	VNF (2017)	3 haltes nautiques sont présentes : 2 à Watten et 1 à Houlle. Elles totalisent 10 places. Il y a également 5 écluses dont celles de Watten, qui a enregistré une fréquentation de 506 passagers soit 253 bateaux, et des Fontinettes avec 1 334 passagers et 420 bateaux.		
Activités secondaires	Pêche en eau douce Pêche en eau douce Calais (2019), fédération régionale de pêche des Hauts-		20 553 cartes de nêches ont été vendues dans le département du Pas-de-Calais en 2016		
	Activité récréative liée à l'eau	Enquête tourisme AEAP 2018 (Ecodecision et Eco Logique Conseil)	2 clubs 3 établissements 341 licenciés 1 344 000 millions euros CA		

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres
La masse d'eau est classée en 2ème catégorie piscicole et en liste 2.	La masse d'eau contient le site RAMSAR : Le marnis audomarois (FR720030), le SIC : Prairies, marnis tourbuce, corbet e bios de la cuvette audomarois et de sex versante (FR3100495), les ZNIEFF de type : Fordt d'Epierdeque et ses lisières (310013717), Le maris de Warfand et les étangs de la Musandires (310013355), Le bois Royal de Watten, le bois du Ham (310013751), Prairies boaqgieres de Lederezee (31003095), Prairies humides de Clairmarais et du Bagard (310013354), Marais de Serques à Saint Martin-au Laner (310013356), Marries de Houlle et de Moulle (310003119). La forêt domaniale de Tournehem et ses lisières de Houlle et de Moulle (310031019). La forêt domaniale de Tournehem et ses lisières (310007259) ainsi que les ZNIEFF de type II : Le complexe écologique du marais audomarois et de ses versants (310013353) et la boutonnière de pays de lieques (310013274).

$\underline{\textit{Etape 1}: \textit{Identification des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon \'etat}$

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts	
Supprimer ou démanteler partiellement les digues	Intégralité du cours d'eau : 33,7 km ; coût unitaire : 67€/ml	2 257 900 €		
Reméandrer le cours d'eau + restauration des habitats (abris piscicoles, herbiers, frayères)	Intégralité du cours d'eau : 33,7 km ; coût unitaire : 227€/ml	7 649 900 €	Actualisation coût unitaire étude Antea 2014	
Suppression d'ouvrage	3 écluses ; coût unitaire à déterminer par les BE économie par	77 268 €		

$\underline{\textit{Etape 2}: \textit{Identification des impacts des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon \'etat}$

Impacts sur les activités :

Usages (principaux en gras)	Pertes			
Osages (principaux en gras)	Descriptif	Quantification		
Navigation de marchandises	Impact négatif important sur la navigation	Arrêt de la navigation		
Navigation de plaisance	impact negatir important sur la navigation			
Pêche en eau douce	Modification des espèces pêchées	Diminution des poissons vivant en profondeur à proximité des retenues (carpes et brochets) => pertes		
A 2 27 7 7 2 17 NB	T1 2 2 1 2 2 2 1 4 2 2	économiques liées à cette pêche		
Activité récréative liée à l'eau	Limitation des activités nautiques pendant l'étiage	Pertes économiques pour le territoire		

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Amélioration de l'environnement au sens large			
Descriptif	Coût environnemental : valeur de référence	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Bénéfice environnemental : valeur de référence	Calcul pour la masse d'eau concernée	
Sans objet car impact économique	Sans objet car impact économique	Sans objet car impact économique	Sans objet car impact économique	Sans objet car impact économique	Sans objet car impact économique	

Commentaires à L'activité de navigation implique divers aménagements ou opérations indispensables sur les cours d'eau (maintien du cheral de navigation, écluses, protection de berges...). Les mesures de restauration l'issue de l'étape 2 : bydromorphologique pour l'atteinte du bon état viseraient à supprimer tous les aménagements liés à cette activité. L'analyse qualitative est suffisante pour conclure à un impact significatif.

Sur les activités Sur l'environnement (oui/non) (oui/non) pact négatif significatif Oui
pact negant significant Uni ui pour les activités et/ou Si non pour les activités et l'environnement l'environnement
rocessus de désignation MEFM

<u>Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions ?</u>

	Action(s) alternative(s)	Faisabilité technique	Impact environnemental			
Usages (principaux en gras)			Descriptif	Coûts et/ou bénéfices environnementaux	Calcul pour la masse d'eau concernée	Coût de mise en œuvre de la solution alternative
Navigation de marchandises	Transport des marchandises via le fer ou la route	Oui	Impact négatif : coûts externes supplémentaires de nuisance pour l'environnement	Non calculé car impact négatif sur l'environnement	Non calculé car impact négatif sur l'environnement	
Navigation de plaisance	Aucune alternative	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	
Pêche en eau douce	Déplacement sur une autre	Oui si plan d'eau à proximité et si présence d'espèces similaires		Non calculé car impact	Non calculé car impact négatif	Sans objet
Activité récréative liée à l'eau	masse d'eau	Oui si plan d'eau à proximité et possibilités de pratiques similaires	Neutre ou négatif : perturbation de la faune et de la flore si concentration trop importante de personnes sur le plan d'eau	l'environnement	sur l'environnement	

Commentaires à Les solutions alternatives ne peuvent être mises en place. l'issue de l'étape 3 :

Synthèse générale à l'issue du processus : Proposition de classement en MEFM.